

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 juillet 2011

Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire
GUILLARD François, 1^{er} adjoint
GUILLARD Joël, 3^{ème} adjoint
TROUVE David, 4^{ème} adjoint
CARRISSANT Pierrick
BRIAND Claude
GARCON Jean-Paul
TALLEC Christa

Etaient absents :

MORICE Anne-Marie, 2^{ème} adjointe
BESNARD Jacques, procuration à Claude BRIAND
ROUYER David
MOYNAT Isabelle
TROCHU Pierre

Ordre du jour :

- **Enquête publique : demande d'autorisation d'exploiter par le SMICTOM sur le site de Point Clos**
- **Divers**

- **Enquête publique : demande d'autorisation d'exploiter par le SMICTOM sur le site de Point Clos**

Monsieur le Maire fait part au conseil de l'enquête publique qui s'est déroulée du 23 mai au 24 juin 2011 concernant la demande d'autorisation d'exploiter une unité de compostage, une unité de conditionnement, une aire de transfert du verre et un centre de stockage de déchets non dangereux formulé par le SMICTOM du Centre Ouest. Le conseil municipal doit donner son avis sur cette enquête.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 25 août 2004 et du 29 avril 2008 le conseil municipal a déjà prononcé un avis défavorable à l'autorisation d'exploiter un centre de stockage à Point Clos sur la commune de GAEL.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, (8 voix contre, 1 abstention)

Considérant la proximité du projet du SMICTOM par rapport au projet ERGES d'eau de source sur la commune de MUEL (Val de Changé) et les risques liés à la préservation de la ressource eau, ressource qui devient un enjeu majeur pour notre société au vu des changements climatiques à venir,

Considérant la proximité du projet par rapport au site de point clos et au projet d'aménagement de ce site (arboretum, mise en valeur des bâtiments de l'ancienne base aérienne...) avec le concours de l'ONF,

Considérant la proximité de la forêt de Brocéliande et l'intérêt touristique du site de Point Clos,

- donne un avis défavorable à la demande d'autorisation d'exploiter une unité de compostage, une unité de conditionnement, une aire de transfert du verre et un centre de stockage de déchets non dangereux formulé par le SMICTOM du Centre Ouest,
- Souhaite que des mesures alternatives soient étudiées pour mieux répondre à la problématique du traitement des déchets (mise en place de l'unité de compostage en

zone industrielle près des voies de communication fer et route, création de plates formes de compostage communales, recherche de nouveaux sites pour la création de centre de stockage mieux répartis sur le territoire afin de responsabiliser les usagers...).

- **Amendes de police**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la décision de la Préfecture d'accorder une subvention, dans le cadre des amendes de police, de 7 372 € pour la réalisation d'aménagements de sécurité.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la somme de 7 372 € proposée pour les aménagements de sécurité et s'engage à réaliser les travaux dans les plus brefs délais.

- **Tarifs centre de loisir de Saint Méen le Grand**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de des nouveaux tarifs du centre de loisirs de Saint Méen le Grand proposé par Familles Rurales :

<u>Quotient familial</u>	<u>St Méen et communes associées</u>	<u>hors communes</u>
0 € - 578 €	9 €	18 €
578.01 € - 750 €	10 €	18 €
750.01 € - 1 000 €	11 €	18 €
1 000.01 € - 1 500 €	12 €	18 €
+ de 1 500.01 €	13 €	18 €
Régimes particuliers	16.84 €	21.84 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte les nouveaux tarifs 2011 du centre de loisirs de saint Méen le Grand

- **Décision modificative**

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'il convient d'apporter une modification au budget Commune.

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve la décision modificative suivante :

Budget commune - Décision modificative n°3

INVESTISSEMENT

Dépense 2313 - 112 Ecole : + 10 000 €

Dépense 2313 - 117 Salle de sport : - 10 000 €